



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Amir Khadir
Député de Mercier

Québec, le 14 février 2012

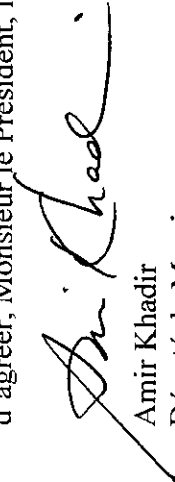
Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 88 de la *Loi sur l'Assemblée nationale*, je désire vous informer de mon intention de siéger à titre de membre du Bureau de l'Assemblée nationale comme représentant d'un parti d'opposition élu sous la bannière de Québec solidaire aux dernières élections générales.

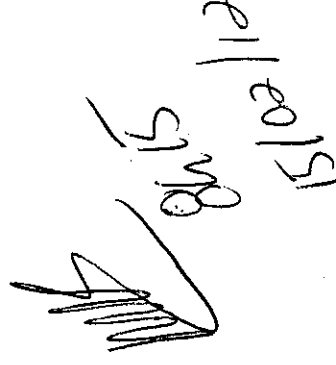
En effet, le paragraphe 2° de l'article 88 de la *Loi sur l'Assemblée nationale* prévoit qu'en cas de pluralité de partis d'opposition, un membre du Bureau de l'Assemblée nationale doit provenir d'un parti d'opposition autre que l'opposition officielle. Or, je vous souligne respectueusement que je suis le seul député indépendant qui représente toujours le parti sous la bannière duquel il s'est fait élire aux dernières élections générales.

Je vous remercie à l'avance de l'attention que vous porterez à ma requête et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.


Amir Khadir
Député de Mercier

Hôtel du Parlement
Bureau RC-124
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418-644-1430
Télécopieur : 418-643-0624
Courriel : akhadir-mercier@assnat.qc.ca
www.assnat.qc.ca

Adresse de circonscription
1012, avenue du Mont-Royal
Bureau 102
Montréal (Québec) H2J 1X6
Téléphone : 514-525-8877
Télécopieur : 514-521-0147


15/02/12